

**Maître Laura SARKISSIAN
SELARL GAZIELLO-SARKISSIAN**

Avocat au barreau de Marseille
122 Rue Breteuil-13006 MARSEILLE

04.91.33.09.57

cabinet@gsfavocats.com



**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Dans un immeuble en copropriété situé à MARSEILLE, 3ème arrt.,
1 rue Roger Schiaffini, et 43 rue Fortuné Jourdan, Quartier BELLE DE MAI,
lieudit 43 rue Fortuné Jourdan, cadastré 811 M n°72, pour 2 a et 59 centiares,

UN APPARTEMENT situé au 1er étage d'une superficie de **41,34 m² (lot 7)**
Et la propriété indivise à raison de la moitié et la jouissance avec le propriétaire
du lot 6, du WC édifié sur le palier de cet étage.

MISE A PRIX : 21.000 €
(Vingt-un mille euros)

VISITE LE LUNDI 24 AOUT 2026 DE 11 HEURES A 12 HEURES

**L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 30**

A l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
siégeant 25 rue Edouard Delanglade, MARSEILLE, 6ème arrt, salle 8

DESIGNATION DES BIENS

Dans un immeuble en copropriété situé à
MARSEILLE, 3ème arrt., 1 rue Roger
Schiaffini, et 43 rue Fortuné Jourdan, Quartier
BELLE DE MAI, lieudit 43 rue Fortuné
Jourdan, cadastré 811 M n°72, pour 2 a et 59
centiares,

Le lot 7 de la copropriété, un appartement
situé au 1er étage du dit immeuble,
Et la propriété indivise à raison de la moitié et
la jouissance avec le propriétaire du lot 6, du
WC édifié sur le palier de cet étage et les
82/1.000èmes des parties communes
générales de l'immeuble.

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif établi par Maître Michel PESSAH commissaire de justice associé de la SCP PESSAH-CLEMENT-COLL, le 04-12-2025 annexé au cahier des conditions de la vente.

Il est consigné sur constatations du commissaire de justice, que les lieux sont occupés, par des locataires, pour un loyer de 660 € charges comprises, sans production du bail.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 41,34 m² au sens de la loi Carrez.

A LA REQUETE DE :

Le **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 43 RUE FORTUNE JOURDAN à MARSEILLE - 13003**, prise en la personne de son syndic en exercice la **SOCIETE IMMOBILIERE DE GESTION ET D'ADMINISTRATION, SIGA, SAS** au capital de 810.300 €, siège social 7 rue d'Italie, 13006 MARSEILLE, RCS MARSEILLE 305 233 850, agissant par son président, Ayant pour avocat **Maître Laura SARKISSIAN**, avocat associée de la SELARL GAZIELLO-SARKISSIAN, 122 rue Breteuil 13006 MARSEILLE, et au barreau de Marseille, Téléphone : 04.91.33.09.57 / cabinet@gsfavocats.com

CLAUSES ET CONDITIONS

L'adjudication aura lieu aux clauses et

conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE et les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus de son prix.

Les enchères sont recevables

uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, à l'accueil du 25 rue Edouard Delanglade, MARSEILLE, 6^{ème} arrt., lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Maître Laura SARKISSIAN - SELARL GAZIELLO-SARKISSIAN - Avocat au barreau de Marseille - 122 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - 04.91.33.09.57

cabinet@gsfavocats.com

Et encore sur le site :

<https://avoventes.fr>

Marseille le 3 juillet 2026